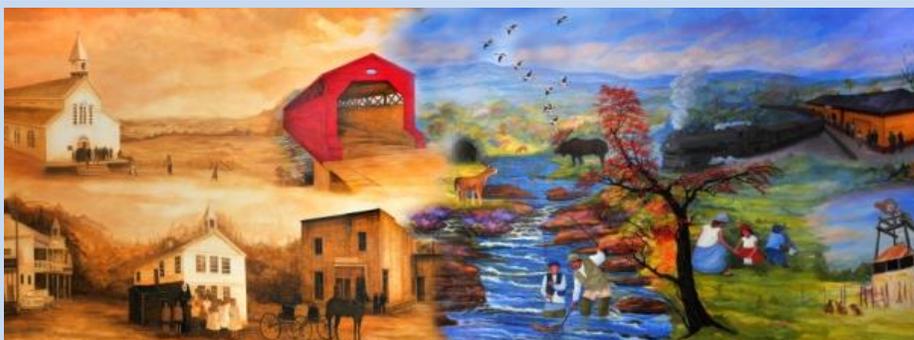




Municipalité de
La Macaza
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



Bulletin d'informations juin 2016

Mot de la mairesse

Bonjour à toutes et à tous,

Enfin l'été et de merveilleux jours ensoleillés. Nous les attendions avec impatience. La fin des classes arrive à grands pas et annonce le retour de nos villégiateurs et touristes qui sillonneront nos routes. Cette visite que nous chérissons ne doit cependant pas nous faire oublier de redoubler de prudence et de porter une attention particulière à la sécurité, tant pour nos visiteurs que pour nous-mêmes.

Les travaux d'été sont débutés. Le pont couvert s'est refait une beauté et les travaux au pont Peiffer sont maintenant réalisés. Ce pont temporaire permettra une circulation à une voie seulement, mais au moins la sécurité des usagers sera assurée, sans restriction de charge. Les travaux de voirie seront réalisés à l'interne principalement et ils sont débutés également. Ces travaux toucheront plusieurs chemins de façon à garder notre réseau routier en bon ordre. Le comité de voirie a fait un travail branché sur le terrain et les choix ont été discutés par les membres du conseil pour atteindre le maximum d'objectifs.

J'ai entendu à maintes reprises des commentaires à l'effet que le chemin du lac Caché avait été nettement privilégié au cours des dernières années au détriment des autres chemins de la municipalité. Je ne vous cache pas que j'ai parfois partagé ce sentiment.

Il faut cependant rappeler qu'au début de notre mandat, nous avons appris que le conseil précédent avait lié la municipalité en regard de travaux évalués à 600 000 \$ pour lesquels la municipalité recevrait une subvention de 200 000 \$ échelonnée sur quatre ans, à la condition que l'ensemble des travaux de 600 000 \$ soient réalisés sur le chemin du lac Caché. Il reste un dernier 100 000 \$ à dépenser cette année sur ledit chemin.

Dans ce dossier comme dans tous les dossiers que nous avons traités depuis novembre 2013, votre conseil a su démontrer son sens des responsabilités sans partisanerie en faisant preuve de cohérence et d'intégrité pour servir le mieux possible l'intérêt supérieur de la collectivité macazienne. Notre engagement demeure, à travers toutes les limites qui nous sont imposées, de vous donner un service de qualité au meilleur coût possible.

La communication et la transparence sont pour nous des valeurs qui nous sont chères. Bien sûr que des discussions à l'interne, des réflexions indispensables à la prise de décision doivent demeurer confidentielles. La confidentialité de certaines discussions n'est pas un défaut de transparence. L'échange des opinions entre les membres du conseil est une part essentielle à une prise de décision éclairée.

Par ailleurs, nous tentons de communiquer le maximum d'information disponible. Ce bulletin municipal se veut un guichet unique qui vise expressément cet objectif de transparence et regroupe les informations de la vie municipale et de la collectivité. Le bulletin comme la séance publique sont des activités charnières à cet égard.

Je vous invite à la prochaine séance du conseil municipal qui se déroulera le 11 juillet à 19 h. Bon été!

Céline Beaugard

Mairesse

Sommaire

Mot de la mairesse	1
Faits saillants	2
Jeux du Québec	
Sécurité sur l'eau	3
Pont Peiffer	
Urbanisme	
Les ours	
Matières résiduelles	4
Horticulture	5
Fête du Canada du Canada	
Abonnement à l'infolettre	
Marathon Desjardins	6
Bibliothèque	7
Vente de garage	8
L'âge d'or	
Carte citoyenne	
Calendrier des événements	

Pour rejoindre la municipalité:

Tél. : 819-275-2077

Fax : 819-275-3429

Courriel : info@munilamacaza.ca

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le Service des travaux publics ou l'employé de garde au (819) 278-5074

Pour recevoir les communiqués de la municipalité, veuillez envoyer votre adresse courriel à: info@munilamacaza.ca

Date de tombée de la prochaine édition
15 juillet
Prochaine parution
juillet 2016



COMMUNIQUÉ

Faits saillants de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 juin 2016

Le conseil municipal a adopté une résolution afin de nommer monsieur Pascal Blanchette au poste d'inspecteur en bâtiment à temps partiel. Ce dernier prêtera main-forte à l'inspecteur en urbanisme, Yves Séguin, durant la période la plus achalandée de l'année.

Les élus ont signifié à la MRC leur intention de participer financièrement à une étude initiale pour la mise en place d'un internet haute vitesse accessible et fiable dans la région.

Un nouveau code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité révisé et clarifié a été adopté. Celui-ci est disponible sur le site internet de La Macaza.

Une résolution visant le remboursement des frais d'avocat de 287 \$ de Jean Zielinski a été adoptée.

Les élus ont accepté la démission de madame Diane l'Heureux du poste de directrice générale. Ce poste est actuellement occupé par monsieur Jacques Brisebois qui assure l'intérim.

Un point d'information a été effectué par la mairesse concernant le projet de camping. Elle a notamment indiqué que la municipalité est actuellement en pourparlers avec un promoteur privé et que les détails du projet seront communiqués aux citoyens dès que possible.

Les conseillers ont modifié la résolution 2016-05-103 afin de permettre le remboursement par la municipalité des frais de garde supplémentaires du camp de jour de Rivière-Rouge que doivent défrayer les familles de La Macaza puisqu'elles sont non-résidentes de Rivière-Rouge.

Trois demandes de dérogations mineures ont été approuvées par le conseil municipal.

Étienne Gougoux
Directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site Web de la Municipalité.

Finales régionales des Jeux du Québec

Tu as entre 8 et 17 ans. Tu pratiques les sports suivants:

Badminton, basketball en fauteuil roulant, boxe, boccia, curling, escrime, gymnastique, haltérophilie, hockey, judo, nage synchronisée, patinage artistique, patinage de vitesse, plongeon, ringuette, ski alpin, ski de fond, tennis de table, taekwondo et trampoline

Tu aimerais tenter ta chance pour participer aux prochains Jeux du Québec à Alma

Surveille notre calendrier des finales régionales sur
www.loisirslaurentides.com

Informations: Dang Thanh Bui (450) 229-2200



ALMA H2017
52^e FINALE JEUX DU QUÉBEC
Une collaboration de RioTinto Alcan



Cet été, profitons de nos cours d'eau en toute sécurité!

Avec l'arrivée de l'été, nombreux sont les résidents et les villégiateurs qui profiteront des rivières et des lacs exceptionnels de La Macaza pour se baigner et pour effectuer des balades en bateaux. La municipalité tient donc à vous rappeler quelques mesures de sécurité afin de prévenir les noyades et les blessures :

- Surveillez en permanence vos enfants lorsqu'ils se baignent, même si ceux-ci portent des gilets de flottaison.
- Portez toujours un gilet de sauvetage lorsque vous êtes en bateau.
- Évitez la vitesse excessive lorsque vous conduisez une embarcation.
- Évitez de consommer de l'alcool avant et pendant vos activités nautiques.

Bon été à tous!

Pont Peiffer

Durant la semaine du 13 juin, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a procédé à l'installation d'une structure temporaire au pont Peiffer provoquant sa fermeture complète pendant quelques jours. Le pont est désormais rouvert à la circulation automobile ainsi qu'aux camions sans restriction de charge ce qui facilite grandement la collecte des ordures et du recyclage ainsi que la circulation des véhicules d'urgence. Prenez toutefois note qu'un seul véhicule à la fois est autorisé à traverser le pont. Le MTQ prévoit aussi remplacer la structure temporaire dès 2017 en effectuant la réfection complète du pont Peiffer.

En cas d'incendie, un simple détecteur de fumée peut vous sauver la vie

Des avertisseurs de fumée doivent être installés dans chaque logement. Les logements doivent comporter un nombre suffisant de détecteurs de fumée de sorte :

- Qu'il y ait **au moins un avertisseur de fumée par niveau de plancher**, y compris dans un sous-sol qui se trouve à 900mm (3') ou plus au-dessous d'un niveau de plancher adjacent;
- Que **chaque chambre soit protégée par un avertisseur de fumée** situé à l'intérieur ou à l'extérieur de celle-ci, mais à moins de 5 mètres de la porte de la chambre en mesurant le long du corridor;
- Que **la distance d'un point quelconque d'un niveau de plancher à un avertisseur de fumée situé à ce niveau ne dépasse pas 15 mètres** en mesurant le long des corridors et en passant par les portes.

Yves Séguin, inspecteur en urbanisme.

Les ours s'en prennent à vos poubelles?



Dans une municipalité comme La Macaza où la forêt occupe une grande proportion du territoire, il arrive fréquemment que les animaux sauvages tels que les ours, les mouffettes et les rats laveurs s'en prennent aux bacs de rebuts des résidents. Des membres de l'association du lac Caché ont trouvé une solution pour diminuer cette problématique : Les boules à mites. Il suffit d'en déposer quelques-unes à l'intérieur du bac pour éloigner les indésirables. Enlevez-les avant la collecte pour mieux les réutiliser entre les collectes subséquentes.

Vous connaissez aussi des astuces utiles? Faites-nous-en part afin que nous puissions en faire profiter tous les Macaziens et Macaziennes!

DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

BAC VERT

MATIÈRES RECYCLABLES

PÊLE-MÊLE DANS LE BAC



PAPIER ET CARTON PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)



PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros:

- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souples (à regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)



MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudrons



VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs



MATIÈRES REFUSÉES

- Papier ou carton souillés
- Plastiques sans numéro ou portant le numéro 
- Jouets
- Contenants de peinture
- Bouteilles à gaz propane, aérosols et extincteurs
- Outils
- Vitres, miroirs, ampoules et pyrex
- Matières organiques
- Etc.

BAC NOIR



MATIÈRES REFUSÉES

La réglementation interdit de mettre les matières suivantes dans le bac noir :

- Médicaments et déchets biomédicaux
- Matières recyclables (ex. papier et carton, contenants de plastique, verre et métal)
- Résidus domestiques dangereux (ex. peinture, piles, huiles, pesticides, bouteilles à gaz propane)
- Matériaux de construction et de démolition (bois, gypse, ...)
- Appareils électriques, électroniques et informatiques
- Résidus verts (ex. feuilles mortes, herbes de jardin et arbres de Noël)
- Pneus et batteries d'auto
- Meubles et matelas

ÊTRE VERT AU QUOTIDIEN!

- Utiliser des contenants réutilisables (bouteilles et plats lavables).
- Donner une deuxième vie aux matières ou aux objets en les réutilisant à d'autres fins.
- Donner les objets en bon état à des organismes (divers points de collecte) ou à une autre personne.
- Composter avec un composteur domestique ou un vermicomposteur.
- Herbicycler votre gazon et vos feuilles.
- Les médicaments sont acceptés dans les pharmacies.

- Rincer les contenants pour éviter les odeurs et préserver la santé des travailleurs.
- Mettre les matières pêle-mêle dans le bac. Elles ne doivent pas être dans des sacs.
- Vous manquez d'espace dans votre bac vert ? Compactez les contenants pour maximiser l'espace.

HORTICULTURE



Connaissez-vous les **Fleurons du Québec**? Née en 2006, cette corporation reconnaît les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités. La propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état du paysage sont des points évalués sur tout le territoire de la municipalité dans plusieurs domaines : municipal, résidentiel, institutionnel, commercial et initiatives communautaires durables. Les avantages de promouvoir l'embellissement chez nous sont nombreux; mais plus que la possibilité de retombées économiques, les Fleurons du Québec sont source de fierté de toute la collectivité en créant un milieu de vie plus propre, plus vert et plus sain!

« Ensemble nous aurons notre 4^e fleuron! »

Alors, préparez-vous! La visite-surprise des classificateurs aura lieu en juillet!

Isabelle Hébert, horticultrice

Fête de la pêche

Ce fut une superbe journée! Dame nature était avec nous. En tout, 54 enfants se sont inscrits à l'activité. Le tout s'est déroulé dans l'harmonie et la bonne humeur grâce à la générosité de nos bénévoles qui oeuvrent année après année au succès de cet évènement, sans oublier l'appui des commanditaires de notre région. Encore une fois merci! Sans eux, ce ne serait pas une aussi belle journée pour les enfants. Merci également au Camp Quatre Saisons qui a donné un séjour qui a été gagné par Leelou Chamoret, 7 ans.

Fête du Canada



Le 1^{er} juillet prochain se tiendront les activités de la fête du Canada au 53 rue des Pionniers à La Macaza. Les activités pour les enfants et les familles débuteront à 15 h et une cérémonie protocolaire aura lieu. À 17 h, un buffet sera servi et le gâteau de la fête du Canada sera partagé au grand plaisir des participants! Pour clore le tout, un spectacle sera présenté.

Bienvenue à tous et à toutes!



Abonnement à l'infolettre

Vous désirez recevoir par courriel les informations de la municipalité (communiqués, bulletin municipal, activités de loisirs, de la bibliothèque et autres)? Alors nous vous invitons à vous inscrire à notre liste d'envoi par courriel à l'adresse info@munilamacaza.ca ou nous contacter au Bureau municipal au (819) 275-2077.

Collecte des encombrants

Une collecte des gros rebuts aura lieu durant la semaine du 25 juillet. Placez vos vieux meubles et objets encombrants en bordure du chemin afin qu'ils soient ramassés.

Participez à une course de nature humaine

Inscrivez-vous avant le **7 octobre 2016 minuit** pour le **9 octobre 2016!**



NATURE et ÉCHELLE HUMAINE décrivent bien l'essentiel du Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge. Les quelque 1000 participants courront sur le parc linéaire Le P'tit Train du Nord et longeront la rivière Rouge et le Grand lac Nominique dans le magnifique décor automnal des Laurentides et que dire de cette chaleur humaine remarquable retrouvée chez la centaine de joyeux bénévoles issus d'une communauté fort accueillante et fière. Participez à l'une des cinq épreuves au programme soit les 2.5 km, 5 km, 10 km, demi-marathon et marathon dont les parcours plats sont sanctionnés par la Fédération d'Athlétisme du Québec. **Plein air Haute-Rouge et la Caisse Desjardins de la Rouge** vous convient à la 5^e édition le 9 octobre 2016 à Rivière-Rouge.

En plus d'être une véritable célébration de la course à pied et des saines habitudes de vie, le Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge se veut une activité de financement pour la promotion du plein air. Venez parcourir quelques kilomètres en famille ou réaliser un défi plus important dans la joie et la bonne humeur ! C'est un rendez-vous !

Fêtons la 5^e édition: Tirage au sort d'une gratuité dans chacune des catégories pour les inscriptions avant le 30 juin 2016

Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge

Plein Air Haute-Rouge

Courriel: marathonvalleedelarouge@gmail.com

Téléphone: 819-275-2577

<http://www.marathondelarouge.ca>

Information: Le Marathon de la Vallée de la Rouge.

Épreuves de 42 kilomètres, le demi-marathon, le 10 km, le 5km et le 2,5 km

DEVENEZ BÉNÉVOLE du **MARATHON DESJARDINS** de la Vallée de la Rouge
le 9 octobre 2016



C'est grâce aux bénévoles que cet événement de promotion des saines habitudes de vie et de rayonnement de notre milieu est possible. Aidez-nous à en faire un 5^e succès !

Tu as entre 2 et 12 ans?



Inscris-toi au **Club de lecture jeunesse TD!**

Une foule d'animations, d'activités et de surprises t'attendent!

7 juillet 18 h 30 : Atelier de confection BD. Participants âgés de 8 et 12 ans seulement. Places limitées. Inscriptions obligatoires. 819-275-2077 poste 26

25 août 18 h 30 : Fabrication d'œuvre naturelle style «Land art». Participe au concours régional et cours la chance de gagner un iPad mini parmi

tous les participants. *Apporte avec toi des éléments.*

Visite-le: www.clubdelecturetd.ca



Lors de l'AGA au CRSBPL du 4 juin dernier, notre bibliothèque a reçu la mention d'honneur des 5 sceaux livresques pour la 4^e année consécutive!

Bravo et merci à vous tous de votre fidélité!

VENTE DE LIVRES ÉLAGUÉS

Tout au long de l'été, notre bibliothèque vendra des **livres et des périodiques usagés**, à petits prix.

Les profits amassés serviront à offrir des livres neufs en cadeau, pour Noël, aux enfants de notre municipalité.

Le but d'offrir un livre aux enfants est de promouvoir et de transmettre le goût de la lecture chez ceux-ci. **Les études démontrent que** **l'éveil à la lecture amène les tout-petits à construire leur imaginaire, à apprendre comment agir avec un livre ainsi qu'à découvrir de nouveaux mots et à intégrer les bases de l'écrit.* Surtout, il fait du livre une source de plaisir et d'amusement auprès des enfants, mais aussi auprès du parent qui passe un moment agréable avec son enfant.

**Source : Naitre et grandir*

Venez nous encourager!



Chers abonnés, je serai en vacances du **25 juillet au 21 août** inclusivement.

Prenez note que, durant cette période, **aucun prêt entre bibliothèques** (PEB) ne sera effectué. Vos demandes peuvent par contre être prises en note, elles seront traitées dès mon retour.

Les horaires demeureront les mêmes et les services de base de prêts seront disponibles pour vous. Les préposées se feront un plaisir de vous aider et de répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite à tous un bel été ressourçant et plein de soleil!

Au plaisir de se voir à la mi-août.

Angélique

Citoyens, citoyennes.

Prenez note que la bibliothèque ne prend plus **aucun don**.

Nous n'avons pas l'espace nécessaire pour les recevoir. Nous pouvons vous référer des endroits où les offrir sur demande.

Merci!



LA MACAZA

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 13h à 15h et 18h30 à 20h30

Mercredi 16h à 18h

Jeudi 12h à 18h

Samedi 10h à 14h



Église Notre-Dame-du-Divin-Pasteur de La Macaza



VENTE DE GARAGE

À mettre à votre agenda : les dates du **30 et 31 juillet** pour notre vente de garage annuelle qui se tient **à l'intérieur de l'église, dans la sacristie.**
Vous avez des choses qui ne servent plus? Pensez à nous!

Samedi : 9 h à 17 h

Dimanche : après la messe de 9 h 30 à 16 h

Informations : Jacqueline (819) 275-1489 et (819) 275-2610
Hot-dogs, liqueurs & petits desserts vous seront offerts sur place à 1,00 \$



Merci de nous encourager dans nos efforts pour garder notre église ouverte

Trousse d'urgence

En cas de sinistre, le ministère de la Sécurité publique du Québec recommande à chaque ménage d'avoir en réserve certains articles essentiels afin d'être en mesure de subsister pendant au moins 3 jours. Parmi ceux-ci, on retrouve de l'eau potable, de la nourriture non périssable, un ouvre-boîte manuel, une radio à piles, une lampe de poche, des chandelles, un briquet, un sifflet et des masques antipoussières.

Les Joyeux Macaziens en juillet



Cartes du lundi... le 4, 11, 18 et 25 à 19 h

À mettre à votre agenda Août 2016
Épluchette de BLÉ D'INDE pour tous
le samedi 20 août à 15 h.



Calendrier des événements

Vendredi 1er juillet: Fête du Canada
Bureau municipal fermé à partir du 30 juin à midi.

Lundi 11 juillet: Séance ordinaire du conseil municipal

Vendredi 29 juillet: 3^e échéance de paiement de taxes

samedi 30 juillet : Vente de garage de l'église

Dimanche 31 juillet: Vente de garage de l'église

Voici quelques rappels pour ceux qui n'ont pas encore pu se déplacer, pour leur carte citoyenne:

- Lors de la production de votre carte, vous devez apporter avec vous une preuve de résidence. Exemple : compte de taxes, permis de conduire, carte d'assurance maladie + compte d'Hydro, etc.
- La carte est obligatoire pour tous.
- Elle est valide pour une période de 10 ans. Mais pour les abonnés de la bibliothèque, elle est renouvelable aux 2 ans,
- Pour les jeunes enfants, la photo sera renouvelable aux 5 ans jusqu'à l'âge de sa majorité.
- Pour le remplacement d'une carte perdue, des frais de 10 \$ seront exigibles.
- Vous devez vous présenter durant les heures d'ouverture de la bibliothèque :
Mardi : 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 12 h à 18 h
Samedi : 10 h à 14 h

Merci de votre compréhension et de votre participation aux différents services offerts dans votre municipalité.

Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**
3, rue Desmarceaux,
La Minerve (Québec) J0T 1S0
Téléphone (819) 274-2660

Courriel : ebtv258@hotmail.com

